

AMÉNAGEMENT NATURE, LOGEMENT

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES RELATIONS INTERNATIONALES
SUR LE CLIMAT

*Direction générale de l'aménagement,
du logement et de la nature*

Direction de l'eau et de la biodiversité

Arrêté du 23 mars 2017 modifiant l'arrêté du 3 octobre 2013 portant nomination au conseil d'administration de l'Établissement public du Parc national de La Réunion

NOR : DEVL1708569A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté de la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, en date du 23 mars 2017 :

Au 3^o de l'article 1^{er} de l'arrêté du 3 octobre 2013 susvisé, les mots : « M. Pascal Ponapin, compétent » sont remplacés par les mots : « Mme Myriam Boullay, compétente » ;

Au 4^o de l'article 1^{er} de l'arrêté du 3 octobre 2013 susvisé, les mots : « M. Olivier James » sont remplacés par les mots : « M. Sylvain Léonard ».